

# DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

## SAISON 2007 / 2008

Nom : ..... Prénoms : .....  
 Né(e) le : ..... Nationalité : .....  
 Adresse : .....  
 Tél dom : ..... Tél port : .....  
 Email : .....

J'autorise le CSM P Tennis de Table à publier des photos ou vidéos me représentant sur internet :

OUI  NON

Toute inscription aux compétitions sous-entend le transports des joueurs sur site de la rencontre.

### Pièces à fournir pour compléter l'inscription :

- Un chèque du montant de la cotisation
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table de moins de 3 mois
- Une photocopie du justificatif de domicile
- Une photo d'identité pour les nouveaux adhérents
- Pour les mineurs le règlement intérieur signé par les parents

### ATTENTION :

Seuls les dossiers d'inscriptions complets seront acceptés par le club et permettront d'avoir une licence.  
 Il n'y aura aucune dérogation.

### Partie à remplir par le Club

PROMO. / COMPET.

Licence demandée le

(\*) Renouvellement : n° licence \_\_\_\_\_

(\*) Première demande

(\*) rayer la mention inutile

## TARIFS ANNUELS 2007 / 2008

### Enfants

Baby-ping (5-8 ans) 120€   
 Découverte (1ère inscription au ping) 70€   
 Confirmé 120€

### Adultes

Loisirs (libre le samedi après midi sauf jour de compétition) 70€   
 Loisirs (entraînement dirigé le mardi soir) 120€   
 Confirmé 130€

### Options compétitions

Critérium Fédéral Individuel 30€   
 Dimanche 10€   
 Championnat de Paris 5€   
 Championnat de France 15€

Sous-total : \_\_\_\_\_ €

### Réductions pour les familles

2 inscriptions -10 %   
 3 inscriptions et plus -20 %

Total : \_\_\_\_\_ €

### Chèques à l'ordre du C.S.M.P. TENNIS DE TABLE

Le montant de la cotisation comprend l'adhésion auprès de la FFTT, l'obtention d'une licence, les assurances ainsi que les services proposés par le club et les entraîneurs.

Une majoration de 20% sera effectuée sur le montant de la cotisation (hors options compétitions) pour les non-Putéoliens.

Afin d'éviter une erreur d'imputation, merci d'indiquer le nom du joueur au dos du chèque si celui-ci est différent de celui du titulaire du compte.

# C.S.M. PUTEAUX - TENNIS DE TABLE

10, rue Victor Hugo  
92800 PUTEAUX

## REGLEMENT INTERIEUR

**ARTICLE I :** Les inscriptions s'effectueront durant tout le mois de septembre, dans la limite des places disponibles.

**ARTICLE II :** Le droit d'accès à la salle de tennis de table est matérialisé par une carte d'adhérent (licence) et une carte omnisports délivrée par le service des sports.

**ARTICLE III :** L'ouverture de la salle ne peut se faire qu'en présence d'une personne habilitée à le faire (membre du bureau ou figurant sur la liste annexe, déposée chez la gardienne).

**ARTICLE IV :** La présence de mineur à la salle ne peut se faire que s'il y a au moins un adulte responsable sur place.

**ARTICLE V :** Les vestiaires sont à la disposition des joueurs. Après leur usage, ils doivent être laissés dans un parfait état de propreté. Ils peuvent être momentanément fermés pour des raisons d'entretien et d'installations. Les papiers et débris doivent être exclusivement jetés dans les poubelles et containers prévus à cet effet.

**ARTICLE VI :** L'utilisation de la salle et de ses équipements est interdite à toute personne non adhérente à la section tennis de table du C.S.M.P.  
Chaque joueur est responsable du comportement et de la bonne tenue des personnes qu'il invite à la salle lors des manifestations sportives, tournois et autres occasions.  
La salle doit être impérativement évacuée à 22 heures en semaine et 17 h 30 le samedi sauf les jours de championnats.

**ARTICLE VII :** Les adhérents doivent respecter la salle (murs, mobilier, vestiaires, toilettes...)

Après chaque utilisation les tables et les séparations doivent être rangées derrière les tribunes (c'est l'affaire de tous)

**ARTICLE VIII :** La section tennis de table du CSMP dégage toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte du club.

**ARTICLE IX :** Une tenue décente est de rigueur. La courtoisie est la base des relations entre adhérents(es).

**ARTICLE X :** Tout manquement au présent règlement, aux bonnes mœurs et à l'ordre public exposera le, ou les, contrevenants à une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Puteaux, le :

Signature des parents.

JOURS	HORAIRE	CATEGORIE
Lundi	18h - 20h 20h - 21h30 21h30 - 22h00	Enfants Adultes Libre adultes
Mardi	18h - 20h 20h - 21h30 21h30 - 21h45	Enfants Adultes Libre adultes
Mercredi	17h - 20h 20h - 21h30 21h30 - 22h00	Enfants Adultes Libre adultes
Jedi	18h - 20h	Enfants
Vendredi	18h - 20h	Enfants
Samedi	10h - 12h 14h30 - 17h30	Enfants Libre-Adultes

La salle est accessible à tous les adhérents lors des créneaux d'ouverture en fonction des tables disponibles.

Les cours sont donnés par 3 entraîneurs BE1 et un entraîneur féminin en formation en partenariat avec la ligue d'Ile de France.

L'ouverture de nouveaux créneaux horaires est à l'étude.

Pour plus d'informations, nous sommes à disposition sur place lors de l'ouverture de la salle, ou alors :

- Internet : <http://puteauxtennisdetable.com/>
- Email : [contact@puteauxtennisdetable.com](mailto:contact@puteauxtennisdetable.com)
- Tél : 01 42 04 57 47